

**L'opinion de la Chambre des députés**

**sur**

Communication de la Commission au Parlement européen, au  
Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions  
Vers un cadre complet de l'Union européenne en matière de perturbateurs  
endocriniens

**COM (2018) 734**

1. Salue et soutient les préoccupations de la Commission européenne vers un cadre complet de l'Union européenne en matière de perturbateurs endocriniens et son engagement à protéger les citoyens de l'Union et l'environnement contre les substances chimiques dangereuses.
2. Recommande une étude distincte et détaillée de l'influence négative des composés chimiques produits en très grande quantité, compte tenu du danger de leur effet d'accumulation dans le corps, au fil du temps, selon leurs caractéristiques.
3. Soutient l'inclusion de perturbateurs endocriniens dans l'actuel système général harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques, comme une solution générale pour leur identification.